



**Bruxelles, le 7 octobre 2019
(OR. fr)**

12601/19

CES 39

NOTE DE TRANSMISSION

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Délégations
Objet:	Comité économique et social européen - Démission de Monsieur LAMBERTZ (DE)

Les délégations trouveront ci-joint copie de la lettre du Comité économique et social européen datée du 2 octobre 2019.

p.j.: IM 10402 2019

E-MAIL / FAX



Comité économique et social européen
Le Président

IM 010402 2019
04.10.2019

Bruxelles, le 02.10.19 000534
DIRA-GREF (2019)D/3612.--

Monsieur le Président,

Conformément aux dispositions de l'article 75, paragraphe 2 du Règlement intérieur du Comité économique et social européen, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que **M. Günter LAMBERTZ**, membre allemand du Groupe des Employeurs, a présenté sa démission de membre du Comité économique et social européen par lettre datée du 23 septembre 2019.

Je vous serais obligé de bien vouloir prendre toutes les dispositions utiles en vue de pourvoir au remplacement de ce Conseiller.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

Luca JAHIER

Monsieur le Président
du Conseil de l'Union européenne
Rue de la Loi, 175
1048 Bruxelles

Rue Belliard/Belliardstraat 99 — 1040 Bruxelles/Brussel — BELGIQUE/BELGIË
Contact person +32 25469554 — Reuben.DeGiorgio@eesc.europa.eu — Internet: <http://www.eesc.europa.eu>